
RÈGLEMENT DES COURS SAISON 2026/27

MARIELA MOBILLA DANSE

1. INSCRIPTION

L'inscription se fait en ligne et n'est effective qu'à réception du paiement.

Par son inscription, l'élève (ou ses parents) atteste avoir lu et accepté le présent règlement.

Afin de garantir votre place après avoir rempli le formulaire d'inscription, une facture vous sera envoyée par e-mail. Celle-ci devra être réglée dans **un délai de 5 jours ouvrables** afin de valider définitivement l'inscription.

En cas d'inscription en cours d'année, le tarif est calculé au prorata du mois en cours.

Les élèves doivent être réinscrits chaque année.

Le nombre minimum d'élèves par cours est de 6. Si ce seuil n'est pas atteint, un autre horaire pourra être proposé.

Le niveau des élèves ainsi que leur répartition dans les cours sont déterminés par la professeure.

L'inscription peut être résiliée à tout moment, mais elle n'est pas remboursable.

2. INTERRUPTION DES COURS

Toute démission doit être communiquée par e-mail à info@marieladanse.ch **avant le 31 décembre pour le second semestre.**

Les démissions annoncées oralement, par SMS, WhatsApp ou tout autre moyen ne seront pas prises en compte.

Passé ce délai, l'intégralité du montant prévu reste due pour la période concernée.

3. COURS MANQUÉS

Les cours manqués ne sont ni remboursés ni rattrapés.

En cas de force majeure (accident ou maladie avec arrêt prolongé), un certificat médical pourra permettre un rattrapage.

4. PRÉSENCE ET ABSENCES

Il est recommandé d'arriver 5 minutes avant le début des cours, en respectant le silence pour les autres groupes.

Le suivi régulier des cours est important pour progresser. Merci d'avertir la professeure en cas d'absence, par appel ou message.

Les parents et accompagnants ne sont pas autorisés à assister aux cours afin de limiter les distractions. Vous pourrez entrer dans la salle 5 minutes avant la fin du cours.

Il est interdit de filmer ou de photographier un élève ou un groupe pendant les cours sans l'accord de la professeure.

5. TARIFS

Frais d'inscription annuel : 20 CHF

1 cours d'essai (45min/1h): 10 CHF

1 cours par semaine (1h): 400 CHF / semestre ou 750 CHF / année

2 cours par semaine (1h) même élève : 700 CHF / semestre ou 1300 CHF / année

3 cours par semaine (1h) même élève : 1000 CHF / semestre ou 1800 CHF / année

1 cours par semaine (45 min): 350 CHF / semestre ou 700 CHF / année

Rabais : Membres d'une même famille vivant sous le même toit

6. PAIEMENT

La saison est divisée en deux semestres :

- Hiver : début septembre à fin janvier
- Été : début février à fin juin

Modalités de paiement :

- Annuel : paiement avant le 1er septembre
- Semestriel : paiements avant le 1er septembre et le 1er février
- Mensuel (4 tranches) : + 5 CHF par tranche, payable avant le début du mois. Le premier paiement doit être effectué avant le 1er septembre.

Paiements mensuels :

Septembre - octobre - novembre - Décembre (premier semestre)

Février - mars - avril - mai (deuxième semestre)

Moyens de paiement :

Code QR / coordonnées bancaires

Pour les tarifs des cours privés, merci de me contacter directement par message.

Autres informations importantes :

- Le cours d'essai coûte 10 CHF. Une fois l'inscription effectuée, ce montant sera déduit du prix total.
- Un paiement en plusieurs tranches (maximum 4 fois) est possible, mais le semestre reste dû dans sa totalité même si l'élève manque certains cours ou interrompt les cours en milieu de semestre.
- Un retard de paiement peut entraîner l'exclusion de l'élève

Frais supplémentaires en cas de retard:

- **Premier retard** : 10 CHF de pénalité de retard. Un rappel par e-mail sera envoyé indiquant que le paiement doit être reçu dans les 5 jours ouvrables.

- **Deuxième retard** : 20 CHF de pénalité supplémentaire (en plus des 10 CHF déjà facturés lors du premier retard).

- **Troisième retard** : 30 CHF de pénalité supplémentaire (en plus des pénalités déjà appliquées lors des précédents retards).

Après 3 rappels sans paiement, une procédure de poursuite pourra être engagée. Le présent document fait office de reconnaissance de dette (art. 82 LP).

7. CALENDRIER ET CONGÉS

Les cours débutent le mardi 8 septembre.

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires ni les jours fériés du canton de Fribourg.

8. RESPONSABILITÉ/ASSURANCES

Chaque élève (ou ses parents) est responsable de souscrire une assurance maladie et accident couvrant les activités liées aux cours.

Les mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents jusqu'au début du cours et dès la fin de celui-ci

9. TENUE

Une tenue correcte est exigée. Les baskets d'extérieur sont strictement interdites dans la salle. Les cheveux longs doivent être attachés.

Lors des spectacles, les costumes sont à la charge de l'élève.

10. DROIT À L'IMAGE

Sauf avis contraire formulé par écrit, toute photo ou vidéo prise pendant les cours ou les spectacles pourra être utilisée à des fins de communication ou de promotion.

11. COURS BASE CIE.

Groupe polyvalent spécialisé dans les représentations lors d'événements, les spectacles et la réalisation de vidéos. **Réservé aux élèves investis à 100 % dans la danse.**

Conditions requises :

- ☆ Avoir suivi au minimum deux années consécutives de cours
- ☆ Âge minimum requis : 13 ans
- ☆ Être inscrit à un autre cours hebdomadaire, quel que soit le style
- ☆ Adopter un comportement adéquat. Le respect est essentiel : respect entre les danseurs, respect envers la professeure, respect des idées artistiques et des horaires
- ☆ Être ponctuel et avoir une présence irréprochable (non négociable)
- ☆ Être disponible pour d'éventuelles répétitions supplémentaires, y compris pendant les vacances et les jours fériés
- ☆ Avoir une tenue adaptée à la danse, les cheveux attachés, et être prêt à s'investir intensivement
- ☆ La participation à tous les workshops organisés par l'école est obligatoire

☆ En cas d'absences répétées, l'école se réserve le droit d'exclure l'élève du groupe. Dans ce cas, aucun remboursement ni restitution des sommes déjà versées ne sera accordé

☆ Les costumes pour les représentations sont à la charge de l'élève

